

Communiqué de presse

Indigita lance un nouveau cours en ligne sur la conformité dans le secteur du crédit pour les banques suisses

Genève, 31 mars 2022 - **La société suisse regtech Indigita SA a lancé un nouveau cours e-Learning sur le thème de la conformité dans le secteur du crédit, destiné aux professionnels travaillant pour des institutions financières suisses. La formation a été développée en collaboration avec BRP Bizzozero & Partners SA afin de sensibiliser et d'assurer le respect des réglementations et directives en vigueur, ainsi que des règles transfrontalières.**

Le nouveau cours permet aux banques suisses de former les employés travaillant dans des fonctions liées au crédit sur l'atténuation des risques civils, administratifs et pénaux liés à leur rôle. En suivant la formation, les participants acquerront des connaissances cruciales sur les cadres juridiques externes pertinents, les réglementations internes, les organes directeurs, les exigences formelles et les exigences liées à la substance réelle (liées au contenu), les problèmes transfrontaliers potentiels et les règles spécifiques sur les crédits à la consommation. et les hypothèques.

La formation permet aux participants de comprendre la nécessité de documenter l'objet d'un crédit et de reconnaître l'origine des actifs gagés. Le cours explique en outre pourquoi la banque doit évaluer la capacité financière du débiteur, calculer la valeur du gage et envisager tout régime de sanctions applicable.

La formation est divisée en six chapitres et prend en considération différentes lois et réglementations : Loi sur les banques (BA), Loi sur l'embargo (EmbA), Code des obligations (CO), Loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent (AML), Loi sur le crédit à la consommation (CCA), Loi sur les services financiers (LSFin) et directives de l'Association suisse des banquiers (ASB). Afin de garantir que les activités liées au crédit soient exécutées de manière conforme, des directives internes sont tout aussi importantes, car la FINMA peut considérer la violation des règles internes comme une infraction à la loi sur les banques. Pour atténuer ce risque, la formation explique quelles règles et quels processus doivent être pris en compte.

Le cours en ligne guide les participants étape par étape à travers les différents sujets et combine la théorie avec des éléments de *gamification* pour créer une expérience d'apprentissage engageante. La formation ne nécessite aucune connaissance préalable du sujet, dure environ 45 minutes et se termine par une évaluation finale pour tester les progrès des participants.

Le nouveau cours "Compliance in Credits" représente un ajout supplémentaire au vaste portefeuille de solutions d'apprentissage en ligne d'Indigita et est désormais disponible en anglais.

Plus d'informations sur l'offre d'apprentissage en ligne d'Indigita: <https://www.indigita.ch/e-learning>

Indigita SA

Indigita SA est une société suisse regtech basée à Genève qui fournit une suite d'outils numériques afin d'aider les institutions financières et leurs employés à mener des activités transfrontalières de manière sûre et conforme. En combinant les connaissances réglementaires de pointe de son principal actionnaire, BRP Bizzozero & Partners SA, et des solutions numériques innovantes, Indigita SA offre aux banques et aux gestionnaires indépendants l'accès à une base de données complète et à jour de règles transfrontalières couvrant plus de 190 des pays.

www.indigita.ch

BRP Bizzozero & Partners SA

Le groupe BRP a été fondé à Genève en 2010. Il est actif dans le domaine de la réglementation bancaire et financière. Son objectif est de simplifier la compréhension de réglementations de plus en plus complexes, par la création de documents d'accompagnement standardisés, le développement d'applications informatiques, des conseils pragmatiques et des formations constructives.

www.brpsa.com

Contact pour la presse

Elena Liotto

Head of Marketing and Communications

+41 78 763 48 70

elena.liotto@indigita.ch